

certifient avoir vû les cheveux de cette Hermite, blanchir deux fois, & revenir noirs plusieurs années après.

Mr. l'Abbé de Chamilli étant allé voir cet Hermite, a voulu qu'il le menât sur le Mont d'or, pour lui faire connoître cette herbe, qui croît sur cette Monagne; l'Hermite ne pouvant souffrir aucune voiture, y alla à pied. Si cette herbe pouvoit devenir commune, & produire le même effet envers tous les hommes, qu'elle fait à l'égard de ce Reclus, les Tutelles deviendroient fort rares, mais je crois que pour s'en servir avec succès, il faudroit observer le régime de vie du bon hermite, & c'est de quoi la plûpart des jeunes gens d'un & d'autre sexe, ne s'accommoderoient pas, non plus que les Traiteurs & les Cuisiniers.

*Chartreux  
incendiez.*

VI. Le Monastere que les Chartreux avoient en Foucigny, nommé *du Réposoir*, fut reduit en cendres la veille del'Assomption, dans moins de deux heures de tems. Peu de jours après le feu prit, par on ne sçait quel accident, dans les Forêts de la grande Chartreuse en Dauphiné, qui en fit le dégat dans l'espace de près de deux lieuës; Les Religieux furent obligez d'employer 4. à 500. Païsans pendant plusieurs jours; pour empêcher que cet incendie ne se communiquât à leur Monastere.

*Mr. le Comte de Toulouse.*

VII. Sur l'avis qu'on eut en France, que la Flotte des Alliez étoit entrée dans la Mediterannée, ayant abord quelques mille hommes de débarquement, qui menaçoient également les Côtes de Catalogne & de Provence, Mr. le Comte de Toulouse n'a pas jugé à propos de faire sortir la Flotte de France du Port de Toulon, ni les Galeres de celui de Merseille jusques